Bulletin Municipal de Saoû
N° 19 - Juin 2015

LE P'TIT SAOÛ

Le nettoyage des canaux et de la Vèbre
Un grand merci à tous les participants !
lire page 20

L'éditorial du Maire

La première année de notre mandat d'élus vient d'arriver à son terme et chacun d'entre nous a trouvé ses marques et pris en charge les dossiers dans les différentes commissions qui animent la vie de notre Commune.

En tant que Maire, je peux vous affirmer que la commune est de plus en plus compliquée à gérer du point de vue technique, économique et juridique. Les transferts de charge de l'état vers les communes et les intercommunalités, sans aucun moyen financier à la clé, accompagnés d'une baisse des dotations de l'Etat, nous amènent à court terme à repenser le fonctionnement de notre structure en commençant par réaliser un audit financier sur tous les postes de fonctionnement.

Le résultat de ce travail nous permettra de maintenir une capacité d'autofinancement nécessaire à la réalisation d'investissements structurants et voire même créateurs de ressources pour notre commune.

Cette analyse unanime de notre équipe municipale est le résultat d'une année de travail. Je tiens vraiment à remercier les adjoints et conseillers pour leur implication.

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants. Celle ci sera installée en mai dans une partie du jardin de la maison des associations, à proximité de la salle des jeunes. Elle sera sécurisée pour les enfants du plus jeune âge, grâce à l'enceinte fermée, et dynamisera ce jardin laissé vacant une grande partie de l'année.

Je tenais à terminer en félicitant nos nouveaux entrepreneurs : Emma Vernet pour la reprise du salon de coiffure de Martine Rey, Magalie Granjon pour son atelier traiteur, Noémie Ségala pour son atelier d'imprimerie/carterie, Lorraine Granjon pour son atelier de savonnerie, les nouveaux propriétaires de la brasserie du Val de Drôme : M. et Mme Gobert, Jean-Christophe Revol pour sa boutique d'antiquaire et David Guinberteau pour son atelier galerie.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs entreprises.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison estivale.

Salutations dévouées.

Daniel GILLES

A lire dans ce numéro :

- Travaux au pont de Vèbre
- Nos abeilles sont en danger
- Les chantiers jeunes
- Des nouvelles boutiques à Saoû
- Infos sur les syndicats
- Le budget 2015 de la commune
- La vie associative
- Tribune libre
- La page de Couni, infos pratiques

l'Actu municipale

Ne soyons pas les pigeons des chats

Oyez oyez, les pigeons nous les aimons, mais pour tous ceux qui habitent ou bossent dessous, les pigeons ne sont plus bons. Certains finissent par en tuer, même pas pour les manger, car l'amour comme les capacités de stockage de fiente ont leur limite. Une idée plane dans certains esprits de lancer le projet d'un pigeonnier pour qu'ils puissent allègrement se rassembler là où ils ne font ch.. personne. Séduisant. Mais en attendant, loin de nous l'idée de vous inciter à les chasser, le message est : « surtout, ne les nourrissez pas ! »

Que viennent faire les chats là-dedans ? Rien. Justement. Ils ne participent pas du tout à la résolution du problème des pigeons. Mais ils prolifèrent, presque tout autant. Il n'est pas question non plus de les chasser, mais peut-être pouvons-nous éviter quelques portées. Soyons prudents, chers amis des chats, sur le volume critique qu'ils peuvent atteindre, prenez leurs précautions pour eux, parce qu'eux ne le feront jamais pour nous.

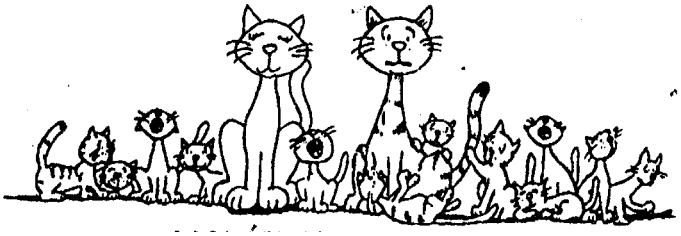

Une trottinette au panier !

Qu'est-ce qui peut bien passer par la tête pour avoir l'idée d'envoyer une trottinette dans un panier de basket ? c'est franchement idiot. Résultat le panier est maintenant cassé, quasiment hors d'usage, et nous allons devoir remplacer la plaque qui le soutient. Dans l'état actuel des finances de la Mairie, ce sont des détails dont on se passerait volontiers. Nous n'avons malheureusement pas de photo car nous avons enlevé la trottinette avant d'en prendre, mais nous avons celles du banc qui a récemment été saccagé, avec un acharnement qui laisse franchement perplexe.

Ho les djeuns - en supposant que ce ne soit pas des adultes - soyez juste cool ! un peu de respect pour les équipements que l'on installe avant tout pour vous !

Poubelles

Les efforts du maintien de la propreté fournis par les agents techniques sont bien mal reconnus !

Bon nombre de Saoûniens déplorent le débordement des poubelles de rue implantées place des Cagnards et sur la Placette.

La présence des sacs plastiques éventrés d'où s'échappent des déchets ménagers, présente un visuel désagréable, souvent aggravé par une odeur nauséabonde. Elles deviennent très attirantes en revanche pour les nombreux chats errants dans notre village qui en éparpillent le contenu. Il est bien regrettable que pour des raisons peu louables, certains habitants déposent leurs poubelles dans ces collecteurs destinés à recevoir uniquement des petits déchets, habitants faciles à identifier puisque les courriers à leur nom trainent par terre avec les autres déchets.

Ces poubelles de rue sont mises à disposition des passants, des piétons, qu'ils soient touristes ou riverains. Elles n'ont pas vocation à remplacer les containers de tri sélectif implantés autour du village. Merci de retrouver un peu d'énergie pour reprendre les bonnes habitudes et maintenir propre notre village.

Collecte de mails

Souvent nous souhaitons communiquer des nouvelles, vous inviter à une réunion publique ou encore un repas, et nous aimerions vous envoyer cette info flash par mail, car les affichages ne suffisent pas toujours.

Nous vous serions reconnaissants de nous envoyer votre mail. Nous manquons un peu de panneaux d'affichage pour l'instant, et en attendant d'y remédier, ce serait pratique et utile de compléter affichettes et articles de presse par une info à l'écran.

Merci de nous envoyer votre adresse à :
communesaou@wanadoo.fr

Le repas communal

Il aura lieu comme l'an dernier le premier dimanche qui suit la rentrée, **le 6 septembre 2015**, à midi. Petite nouveauté cette année, nous ne prenons pas une prestation complète toute faite par un traiteur, c'est le trio « Mag, Ludo & Co' », qui vont nous préparer un repas, avec le savoir faire épicé de notre nouveau traiteur local et le spectacle de la rôtissoire en direct. Du coup pour tenir le budget et dans le bon esprit des chantiers jeunes, nous créons une brigade dix djeuns entre 16 et 19 ans, pour faire tout le service, aider à la coupe, la mise en place et le rangement.

Pour fêter cela et les remercier, nous offrons à cette équipe de choc une soirée raclette chez Arthur & Aurélie, entre eux. Postulez dès que vous pouvez car les 10 premiers auront raison.

Au menu, sera donc prévue une entrée surprise de Mag, les poulets rôtis de Ludo accompagnés d'un tian de saison. Pour finir, les ineffables picodons de notre bassin et un dessert surprise de Corinne, accompagné du café et d'un nouveau jeu littéraire, pour la modique somme de 15€ (8€ pour les enfants).

Réservez vos places à la Mairie et venez nombreux, avec vos boules de pétanques et vos ballons de foot.

Bienvenue à Fred Mantel et Jonathan Ferratier

Souhaitons la bienvenue à nos deux dernières recrues pour les services techniques mutualisés de nos trois communes Saoû Soyans Francillon. Le p'tit saoû est allé les voir au local technique récemment, pour recueillir leur témoignage, mais ils préfèrent s'exprimer dans le prochain numéro car ils auront plus de recul et d'expérience dans 6 mois. De son côté Hugues Farcis s'en va pour de nouvelles aventures au sein de la CCVD, souhaitons-lui également bonne chance et bonne route.

Le repas des ainés

Le repas offert par la commune à nos ainés aura lieu le 29 mai à midi chez Cerise & Vinaigrette cette année. Nous vous remercions de réserver afin de savoir combien vous serez à cette occasion.

Nous avons prévu un petit service de navette pour les personnes qui en ont besoin, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour que nous puissions organiser cela.

Précisons enfin que si vous avez moins de 70 ans mais que vous souhaitez tout de même vous joindre à cette respectable tablée, nous ne prendrons pas en charge votre repas mais vous serez extrêmement bienvenus.

Travaux au pont de Vèbre

La déviation de Saou a conduit à l'évolution des frontières du village. La commune a désormais ses limites au rond-point de la route de Crest et au croisement de la pisciculture, route de Bourdeaux. La départementale D 538 est désormais rétrocédée à la commune entre ces deux points.

Préalablement à cette rétrocession, le département a dû faire réaliser des travaux de confortement du pont sur Vèbre pour satisfaire aux nouvelles normes techniques applicables aux ouvrages d'art qui exigent d'assurer une étanchéité parfaite de l'ouvrage contre tout risque de dégradation par l'eau. Dans un premier temps, la maçonnerie du parapet aval a été rehaussée de 0.70 m et rejointoyée.

Après avoir déposé la conduite d'eau inutilisée qui était implantée sous la chaussée, le revêtement existant a été déposé pour mettre à nu le corps du pont. Une fois préparé un film d'étanchéité en résine a été posé, lui-même recouvert par la couche de roulement en enrobé bétonbitumineux. Pilotée par les techniciens du Département, l'entreprise a réalisé ces travaux en deux semaines.

Le résultat final est plutôt réussi et nous fait accepter les gênes induites par la coupure de la circulation, limitée aux jours travaillés.

Co-habitons, maisons dépeuplées et saisonniers

Nous avons d'un côté des saisonniers qui cherchent un hébergement à proximité de leur boulot pour un loyer modéré, et de l'autre côté nous avons des maisons avec des chambres vides et des couples ou des personnes seules qui aimeraient avoir une présence bienveillante et temporaire, ainsi qu'un revenu modéré. Pourquoi ne pas faire le rapprochement entre les deux ?

Il existe une association qui s'appelle AIDER qui étudie de près les demandes et fait aboutir cette démarche. Nous pouvons mobiliser cette association pour lancer les premières expériences de cohabitation ; elle identifiera le meilleur relai dans la commune et le formera pour renouveler l'expérience, si elle s'avère être un succès.

Envoyez-nous vos messages par mail (commune-saou@wanadoo.fr) si vous êtes intéressés par l'un ou par l'autre, en tant qu'hébergeur ou hébergé. Ou appelez directement Yves Pervier (06 20 81 11 96), Jacques Garciaz (06 60 08 38 26) ou encore la Mairie.

Nos abeilles sont en danger

Depuis le début des années 2000, la population d'abeilles est en très forte diminution, avec une disparition totale sur certaines zones. Cette hécatombe est très préoccupante en raison de l'importance écologique de l'abeille en tant que pollinisatrice.

En France, près de 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année.

A Saoû, la presque totalité des colonies de 55 ruches ont été découvertes mortes au mois de mars, comme un écho funeste à la mortalité sans précédent des colonies d'abeilles à laquelle font face les apiculteurs français en ce printemps 2015 (dans les environs de Saoû plusieurs apiculteurs se plaignent de la perte jusqu'à ⅔ de leurs cheptel).

Les études en cours montrent que plusieurs causes sont responsables de cette disparition progressive : pollution, réduction de la ressource alimentaire (quantité et diversité des fleurs fournissant nectar et pollen) et des habitats, changement climatique, nouveaux prédateurs et surtout traitements phytosanitaires (fongicides, insecticides, herbicides)...

A la fin des années 90, apparaissent les insecticides systémiques neurotoxiques agissant sur le système nerveux central des insectes. Ces néonicotinoïdes se diffusent dans toute la plante au fur et mesure de sa croissance, y compris dans les fleurs que butinent les abeilles.

Confrontées à des résidus même infinitésimaux, celles-ci sont désorientées, se refroidissent et ne retrouvent plus leurs ruches. Leur système immunitaire étant affaibli, elles peuvent aussi développer des maladies neurodégénératives qui entraînent la mort en quelques semaines ou mois, entraînant ce qu'on appelle le "syndrome d'effondrement" des colonies.

On trouve plusieurs substances actives, à savoir le thiaméthoxam, l'imidaclopride, le thiaclopride, le dinotéfuran, l'acétamipride et le clothianidine. En tant que tels, ils sont présents dans et sur la plante tout au long de sa vie. On les retrouve donc sur les feuilles, fleurs, racines, tiges, mais aussi dans le pollen et le nectar. Persistantes dans l'environnement, ils contaminent le sol, l'eau et l'air.

Les impacts dramatiques sur les pollinisateurs sont avérés et les effets sur la santé humaine sont de plus en plus préoccupants.

Les abeilles et autres insectes pollinisateurs représentent par leur action la reproduction de plus de 80 % des espèces végétales et la production de plus de 3/4 des cultures dans le monde, et principalement des cultures fruitières, légumières, oléagineuses et de fruits à coques.

Ainsi, sur les 100 espèces de plantes alimentaires les plus cultivées dans le monde, 71 seraient pollinisées uniquement par les abeilles, dont les abeilles sauvages.

Sans abeilles, notre régime alimentaire deviendrait très monotone. Dans la pire des hypothèses, en dehors des céréales, il ne resterait plus grand chose pour ravir nos papilles. Sans oublier bien sûr que nous n'aurions plus de miel !

Pour prévenir et lutter contre cette disparition dramatique des abeilles, soyons tous responsables dans nos pratiques horticoles, potagères et agricoles, privilégions les produits naturels qui respectent la biodiversité.

Sources : Epines drômoises ; l'apiculture de Jean Riondet ; abeillessentielle.net ; untoitpourlesabeilles.fr ; témoignage de Patrick Verhaag apiculteur local

Schéma de Mutualisation

La mutualisation est un vif de sujet pour les territoires ruraux comme le nôtre, mettre en oeuvre ce qu'on appelle un schéma de mutualisation a constitué une priorité chronologique pour la communauté de communes. Nous avons récemment approuvé à l'unanimité ce schéma, car il fait preuve de beaucoup d'écoute des communes, celles-ci pouvant se positionner à loisir et à la carte dans ses besoins spécifiques. Un coup de chapeau aux services techniques qui l'ont structuré, ainsi que Béatrice Martin et Jacques Fayollet qui l'ont conçu dans ce sens. Merci.

De notre côté, le fait d'avoir mutualiser les services techniques sur 3 communes nous donne un peu d'avance ainsi que des bons points pour le calcul dudit « coefficient d'intégration » (qui permettra de majorer notre dotation de l'état, mais dont nous ne connaissons pas encore le calcul à cette heure). En revanche nous n'avons pas constaté sur les 3 communes une réelle diminution des coûts, or c'est avant tout le propos. Nous prévoyons donc de travailler un compte analytique, (que nous n'avons pas à ce jour) pour mesurer les impacts réels et obtenir les économies d'échelle escomptées.

OFFRE D'EMPLOI

Nathalie Daumas a décidé de quitter son poste au début du mois de juillet. Nous la remercions déjà pour son investissement dans son travail !

Elle s'occupe actuellement de la cantine de 11h45 à 14h15, de l'animation de 15h40 à 16h40, du ménage des locaux communaux (mairie, bibliothèque, cabinet médical, salle des fêtes) 5h30 par semaine et du ménage de l'école (tous les soirs) 9h30 par semaine. Nous recherchons donc à la remplacer pour le début du mois de septembre.

Les personnes intéressées par une ou plusieurs de ces missions peuvent se faire connaître en faisant parvenir une lettre et un CV en mairie au plus tôt.

Investisseur local, moi ?

« J'ai une petite somme en réserve, plutôt que de la placer sur un compte épargne quelconque, si je l'investissais dans ma commune, mon bassin de vie ? » Cela peut prendre plusieurs formes, la question est ouverte. Nous pouvons investir dans l'énergie renouvelable dans un premier temps. C'est une valeur sure, et c'est de plus une démarche très accompagnée par les temps qui courent. Puis, on pourrait également investir dans l'éco mobilité par exemple, un parc de vélos électriques, ou encore un rickshaw électrique pour balader les touristes. Et pourquoi pas dans des outils d'économie circulaire locale, ou de mutualisation ? Les pistes sont nombreuses et intéressantes.

Nous avons décidé de lancer l'étude pour 2 projets simples et très encadrés : du photovoltaïque sur les toitures ; et la potentielle reconversion du système de vannes du moulin, qui produisait l'énergie mécanique du moulin du village, à l'époque. Pourquoi pas de l'énergie électrique ? Nous aborderons les autres ressources dans un second temps. Il existe par exemple des turbines verticale de 2 m de haut, sur lévitation magnétique, qui peuvent exploiter les micro venturi que font les reliefs de notre pays et produisent 15 kwc, de quoi alimenter 5 maisons mitoyennes pour donner une idée. On peut placer le curseur de notre investissement avec une grande liberté, à la fois pour la commune et pour les particuliers. Car la SEML du val de Drôme ainsi que la SAS pourront compléter pour une grande proportion. Ce sont deux outils financiers qui ont été créés dans ce sens, et permettent de rester dans le registre de l'investissement local. Les revenus seront à la hauteur de l'investissement mais le rendement n'aura rien à envier des produits bancaires de base.

Si l'aventure vous tente, rejoignez les premiers convaincus, un petit mail ou un coup de fil suffisent, nous fixerons une première réunion pour définir périmètre et fonctionnement de ce projet d'investissements locaux.

Contactez Yves Pervier : 06 20 81 11 96
(ou yves@pervier.com)

Le conseil municipal déclare la commune "hors TAFTA"

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis le Transatlantic Free Trade Area (TAFTA) ou Grand Marché Transatlantique. Cet accord cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'OMC.

Ce projet de Grand marché transatlantique vise le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, comme la suppression des "barrières non tarifaires" qui amplifierait la concurrence débridée et empêcherait la localisation des activités. Il conduirait à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis.

Ainsi, la production de lait et de viande avec usage d'hormones, la volaille chlorée et bien d'autres semences OGM, commercialisées aux États-Unis, pourraient arriver sur le marché européen. Inversement, certaines régulations des marchés publics et de la finance aux États-Unis pourraient être mises à bas. Cet accord serait un moyen pour les multinationales européennes comme américaines d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché.

C'est pourquoi les élus de la commune de Saoû, réunis en conseil municipal, lundi 19 janvier 2015 ont voté à l'unanimité une motion déclarant symboliquement la commune de Saoû « hors TAFTA ».

En effet, plusieurs dispositions de ce mandat remettent en cause les prérogatives des communes et mettent à mal la notion de service public et de biens essentiels pour nos collectivités (eau, logement, approvisionnement de la cantine, école, énergie, transport...), qui ne peuvent pas faire l'objet d'une approche marchande et qui par conséquent doivent être préservés d'accord ne permettant pas leur protection publique de la logique de marché.

Le texte de la motion estconsultable sur le site de la Mairie de SAOU : "Le conseil du 19 janvier 2015"

Chaud devant

Nous tenons à remercier vivement l'équipe du service technique pour l'aide précieuse qu'ils apportent à l'accueil de tous les événements du village.

Pour eux les étés sont décidément très chauds, les manutentions de tables, de chaises, de barrières, de panneaux se multiplient, se succèdent et se réitèrent.

Certains découvrent ce rythme de l'été et réagissent sans délai, d'autres y sont plus rompus, mais dans les deux sens du terme. Une pensée émue pour le dos de JR.

Les gars vous n'avez pas toujours un métier facile, mais vous avez la gratitude de la municipalité et de toutes les associations qui vous sollicitent.

Hommage à Philippe

Toute l'équipe municipale tient à rendre hommage à un homme de l'ombre qui rend pourtant un service de grande valeur pour tous ceux qui apprécient le P'tit Saoû. Un service professionnel et récurrent. Il subit notre inertie et nos retards sans rechigner, il rattrape le temps perdu lorsqu'il a lieu.

Mesdames et Messieurs, vous lisez votre magasine de village grâce à Philippe Multeau sans qui l'équipe éditoriale ne s'en sortirait pas.

Turc, Mazard et Gamore

3 compagnons tirent la révérence à un bâtiment honorable. La mairie également.

Les plus anciens dans le village connaissent bien leur histoire, ces 3 compagnons font chanter le bois à Bourdeaux, mais également à Saoû, à l'entrée du village juste avant le centre de secours. Une page se tourne pour cette entreprise de menuiserie, qui a décidé de concentrer ses activités autour des services funéraires et de vendre le bâtiment du village, qui leur servait surtout à stocker et déligner le bois.

Ce fut l'occasion et l'opportunité pour l'équipe municipale de rentrer dans le vif du sujet, à propos d'un lieu communal qui servirait à la rencontre, aux réunions, aux associations, aux événements culturels, et pourquoi pas sportifs, ... Nous avons même étudié l'opportunité de créer une cuisine, à la fois pour nos cadets (les élèves) et pour nos aînés (car le portage à domicile périclite quelque peu et laisse chacun chez soi, pour ainsi dire). Nous sommes allés plutôt loin dans la réflexion, nous devions prendre une position rapidement, car il s'agissait de décider si la commune devait préempter pour acquérir le bâtiment.

Nous avons eu 2 mois très excitants de projection, avec un peu de rêve. Nous avons établi un état des lieux de l'existant puis évalué le coût de l'opération (en incluant l'acquisition, une partie de démolition, et la rénovation qui nécessitait quelques refontes de structure sensibles). Ce coût s'est avéré relativement exorbitant, compte tenu des contraintes liées à l'existant, qui réduisent d'autant les surfaces utiles.

Nous avons donc mené une réflexion de comparaison avec la construction d'un éco-bâtiment neuf et conçu selon les besoins définis sur mesure. C'est alors que nous est apparue l'évidence. Tous les arguments vont en faveur d'un nouveau bâtiment, optimisation des surfaces, de la polyvalence, conception bioclimatique, perspective de quelques chantiers participatifs dans le second oeuvre ou les finitions. La gageure devient alors la réalisation d'un bâtiment chaleureux, avec du charme, au même coût quasiment que la plupart des bâtiments collectifs de premier prix, que l'on trouve « froids » en général.

Nous nous sommes ensuite demandés s'il était malgré tout opportun de préempter pour orienter la destination de ce bâtiment stratégiquement placé dans le village, par exemple pour développer une maison médicale ou encore un centre artisanal avec quelques logements, ce genre de choses. Le temps était compté car un compromis venait d'être signé. Là, s'est imposée une seconde évidence, notre CAF (capacité d'autofinancement, voir articles budget) nette communale de 17k€. Nous ne sommes absolument pas en mesure cette année de lancer ces projets de grande envergure et au long terme.

Par ailleurs, l'acheteur du bâtiment est venu présenter son projet en Mairie, avec talent. Les 6 conseillers présents ont été convaincus de son potentiel, même si l'activité principale ne répond pas vraiment à nos objectifs environnementaux. Il y est également question d'un lieu structurant pour le village, ce qui nous inspire davantage. Nous avons donc décidé d'accueillir favorablement ce projet, qui vous sera dévoilé au prochain épisode.

Et de nous armer de patience pour développer les nôtres.

Etude de fréquentation de la forêt de Saoû

L'enquête de fréquentation de la forêt de Saoû conduite par le Bureau d'Etudes Traces TPI a démarré en janvier dernier et couvrira l'année 2015 ; elle permettra au Département et à ses partenaires de mieux connaître les publics de la forêt, leurs pratiques du site, leur niveau de satisfaction et leurs attentes. Cette enquête comporte plusieurs volets :

- 900 questionnaires en face à face administrés sur les sites suivants : Parc / bas de site, Pas de Siara, village / départ Roche Colombe, selon un calendrier lié aux périodes de fréquentation,

- un questionnaire en ligne plus spécialement destiné aux habitants du territoire sur la drome.fr et saou.net, le site de l'office de tourisme du Pays de la Forêt de Saoû,

- des entretiens en ligne ou directs avec les responsables des principales associations d'usagers du Site, mais aussi avec les acteurs économiques locaux.

L'office de Tourisme contribue activement à l'administration du questionnaire et une habitante de Saoû, recrutée par Traces TPI, participe à l'enquête sur le terrain.

Un point d'étape sera fait en juillet et présenté aux élus et acteurs du territoire : commune, CCVD, Office de Tourisme.

Bernard Cusenier,
Conseil départemental de la Drôme

Avancement du projet Auberge des Dauphins

Le projet de réhabilitation de l'Auberge des Dauphins en Maison de Site mené par le Conseil départemental de la Drôme, déjà présenté dans le P'tit Saoû de juin 2014 (Une deuxième vie pour l'Auberge des Dauphins) a connu des avancées significatives depuis un an : le programme des contenus muséographique et pédagogique a été finalisé (cf illustrations) ; un pré-programme d'aménagement des abords extérieurs respectueux de l'esprit du lieu privilégiant les accès en modes doux sans augmenter les surfaces affectées au stationnement, a été finalisé par le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) ; la desserte en fibre optique avec enfouissement des réseaux entre le village de Saoû et l'Auberge des Dauphins est à l'étude par Energie SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme).

La consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment, sa scénographie intérieure et l'aménagement des abords est en cours : une équipe doit être choisie d'ici l'été ; sa première mission sera de finaliser le programme général et d'affiner le coût global de l'opération.

L'avancée du projet se fait en concertation avec les acteurs du territoire : commune, Communauté de Communes du Val de Drôme, Office de Tourisme, Comité de Gestion de la Forêt de Saoû. Des comptages routiers ont ainsi été mis en place en concertation avec la commune pour quantifier précisément la circulation traversant le village; ils seront renouvelés dans un an et à l'ouverture de la Maison de Site pour en mesurer les évolutions.

Bernard Cusenier,
Conseil départemental de la Drôme

Les chantiers jeunes

Des plus sportifs ...

Dès cet automne, les ados fous de bi-cross ont agrandi leur zone d'évolution. C'est tout une technique bien spécifique.

Théo, Lucas et leurs copains ont adapté le parcours suivant les capacités de tous. Un premier tracé accessible aux plus jeunes et aux débutants.

Un tracé très technique, aux bosses accidentées, pour satisfaire les plus expérimentés.

Ils ont dessiné leur projet, implanté leurs bosses et piloté le conducteur d'engin pour créer leur propre parcours. Les finitions de modelage des bosses dans leur forme et leur hauteur demandent un gros effort physique.

Ils ont retroussés leurs manches, pelle et pioche en mains, ils ont façonné, damé, repris, déplacé et refaçonné jusqu'à obtenir la zone de roulage et de saut la plus parfaite possible.

Un coup de chapeau, Messieurs !

... aux plus sexy

La Communauté de Commune du Val de Drome en partenariat avec la Commune de Saoû, a initié la mise en place d'un "chantier jeunes", pendant les vacances.

Cloé, Ella, Juliette et Paul se sont investis avec beaucoup d'énergie dans un chantier de peinture pendant une semaine.

Ils ont repeint les toilettes sèches, les pignons des toilettes et de la Bibliothèque, les murs du préau de la petite cour de l'école et l'abri du jardin de la cure.

Le plus gros ouvrage a été le rafraichissement intérieur et extérieur du lavoir dit "Jossaud". Deux grosses matinées de travail. Une équipe de "pro" enthousiaste et motivée qui a pris part dans la vie de notre village. Un grand merci !

Merci également à Jean-Michel qui s'est mobilisé avec une très grande implication pour encadrer tous ces djeuns et leur faire passer un bon moment. Il était aux petits soins, ils en gardent tous un excellent souvenir, et sont prêts à recommencer.

Prochain chantier ... sentier ?

Avec les communes voisines, nous envisageons un nouveau chantier jeunes cet été pour l'entretien de 2 ou 3 sentiers, qui relieraient nos 3 villages.

Si cela vous intéresse, 16 - 18 ans de nos communes, manifestez-vous rapidement, auprès de vos Mairies et nous organiserons cela.

Le printemps des nouvelles boutiques, florilège gourmand

Amusez-vous les papilles

Mag est très émue quand on lui demande ce qu'elle pense de son démarrage. Elle ne s'attendait pas à un tel engouement, une telle variété de clients notamment parmi les habitants. Elle jubile de constater qu'elle rend un réel service que beaucoup de monde apprécie, et qu'elle peut calibrer ce service et surtout sa cuisine exactement comme elle le souhaitait.

Elle se prépare maintenant à la saison et à un nouveau type et volume de rencontres, qui ont commencé dès la fin du printemps ; mais déjà, elle a vécu un démarrage aux petits oignons. Les gens du village et des alentours proches essaient la formule pour des envies, des moments et des contextes très différents. Même l'idée des cours de cuisine en petit groupe a été prise d'assaut, les séances sont réservées jusqu'en juillet !

Une boutique qui décoiffe, Emma vous coiffe

Le 24 mars le salon de coiffure est passé dans les mains d'Emma Vernet, Martine Rey ayant tiré sa révérence avec panache en ce début d'année. La boutique a connu une métamorphose, Emma et Max ont réalisé un magnifique salon, qui a pris beaucoup de lumière et accueille un mobilier plutôt class'. Bravo les bâtisseurs ! Le premier mois d'activité est pour Emma une réussite, elle est très contente et a rencontré une clientèle également très variée parmi la population de nos 3 villages. Beaucoup de jeunes, curieux d'essayer le nouveau salon. La clientèle de Martine est revenue dans une moindre mesure. Lorsqu'Emma se demande ce qui pourrait manquer avec le départ de Martine, en plus des agréables habitudes que ses clientes fidèles avaient prises, elle réfléchit à redonner un "espace" pour qu'elles puissent discuter avec les copines ou avec d'autres clients, peut-être créer un autre rythme sur le bon créneau horaire. L'aventure ne fait que commencer dans son très joli salon. En attendant Emma est ravie, nous aussi.

Ça brasse chez Markus

Beaucoup le savent déjà, Markus Bière a changé de mains. Après plusieurs négociations non abouties, ce sont finalement Valérie et Olivier Gobert qui l'ont remporté. Les rumeurs et les hypothèses allant bon train, le P'tit Saoû est allé à leur rencontre mercredi 22 avril pour savoir ce qui allait se passer dans ce lieu si important pour le village.

Commençons par une succession de bonnes nouvelles.

La bière, ou plutôt les bières, sont toutes conservées, Marc a transmis ses recettes que les nouveaux propriétaires ne vont pas vraiment modifier. Un technicien brasseur est recruté pour améliorer le process et obtenir une meilleure stabilité, idée que certains trouveront bonne. Une recette supplémentaire est en gestation mais c'est un secret. Nouvelle non négligeable, les tarifs ne vont pas changer, et les habitants bénéficieront toujours du prix de voisinage. Enfin, Valérie et Olivier ont finalement accepté de faire un brassin spécial picodon moins chargé (mais non dilué) car Thierry, président de l'année, reprendra les fûts restant, le cas échéant.

Le lieu ! Ils ont bien l'intention de le développer, il sera ouvert plus souvent, plus longtemps, de 11h à 20h minimum, du printemps à l'automne, avec un effort pour l'hiver, dès que les occasions se présenteront. Des groupes de musique seront programmés tout l'été.

Les assiettes du terroir reprennent du service, nous aurons au village de quoi comparer (et peut-être espérer créativité et complémentarité ;-)

Tout va bien en somme, si ce n'est dans le registre humain car l'équipe existante doit quitter les lieux, contrairement à ce qui fut évoqué précédemment lors d'une visite de notre Maire à la brasserie. Cette reprise est donc une aventure de couple, une reconversion complète de deux cadres urbains dont nous vous laissons découvrir l'histoire. On peut même parler d'affaire de famille car les enfants, viendront en renfort pour les grandes occasions, comme le 3ème we de juillet par exemple. Valérie et Olivier prévoient de s'installer à l'étage quand ils le pourront.

Pour conclure, vous pouvez noter l'inauguration, pour tous les habitants ce coup-ci, elle aura lieu le vendredi 5 juin, à l'heure de l'apéro bien évidemment ;-)

Ca tourne au Beffroi

Vous avez constaté déjà qu'après une légère interruption, fatigue oblige, l'horloge du beffroi a repris du service. Félicitons Hubert, au passage, pour son diagnostic qui nous a permis de conserver à moindre coût le mécanisme d'origine auquel nous tenons tant, avec le bon prestataire.

Mais le sujet de l'article est autre, il s'agit de toutes les vitrines qui voient le jour sur la place du Beffroi. C'est Jean-Christophe qui a ouvert le bal en déplaçant sa boutique de brocante de la rue de l'Oume. Le P'tit Saoû est allé recueillir ses premières impressions. Il est un brocanteur heureux d'avoir quadruplé sa surface et sa visibilité. Il pleure seulement sur un détail qui n'est pas nouveau, loin s'en faut, l'absence de distributeur de billets. Gageons qu'il puisse en obtenir un d'ici l'automne ;-)

Ensuite David, son acolyte de bâtiment, a également déplacé son atelier de meubles en béton coulé glacé, et dont l'inauguration récente fut marquante, à la fois pour ceux qui sont venus et pour le sol, qu'il a dû bien frotter. En tout premier lieu, il a servi de galerie d'exposition, à Bastien Jossaume de l'atelier Chroma qui a exposé le premier, à l'occasion du WAC de mai, avec un franc succès.

En juillet, deux nouvelles voisines juste en face, avec un atelier double dans l'ancienne brocante, une savonnerie et une « carterie créative », ou plutôt un atelier de sublimation papier puisque la matière change d'état, « une édition qui rit gami » ... qu'elles annoncent et nomment elles-mêmes dans l'article qui suit. Nous nous réjouissons de ce magnifique rassemblement qui va faire vivre de plus belle la place du Beffroi. Peut-être les mamans et les papas qui accompagnent les enfants à l'école verront-ils y renaitre une tradition du « café de l'école » dont nous gratifiaient Michèle et Marion il y a quelques années.

Annonce d'ouverture de ... La Traverse

Des travaux sur la place du village annoncent un nouveau lieu de pas sage... Lorraine Granjon a enfin trouvé son bocal et s'apprête à démarrer son activité de savonnière.

Noémie Ségala s'éclipse de la rue de l'houme et la rejoint dans ce projet avec ses p'tits papiers découpés. Les deux ateliers s'installent donc sur place avec un espace boutique qui proposera leurs créations à la vente et accueillera quelques exposants (artistes et artisans), dont Aurélie Lamour et ses photos...

La Traverse se prépare et sera traversable cet été ! Vous pourrez suivre les infos sur le site : latraverse.fr, ou sur Facebook (fb.com/latraversesaou), ou directement sur place, au 3 place de l'horloge.

Lorraine Granjon – « Va te laver ». Saponification à froid (mais kézako !?)

Noémie Ségala – « L'arche saoule ». Édition artisanale et papier découpé.

La crêperie un bijou

Pare-faim de crêpes n'est maintenant plus un nouveau né, dans la rue de l'Oume, sa cuisine a déjà pu flatter vos nez. Pour cette crêperie, une grande singularité, car le crêpier est également un bijoutier.

Bernard et Corinne ont ouvert le 5 novembre et sont déjà très contents de leur succès. Ils n'ont pas encore eu le temps de la faire, alors ils accueillent tous les amis des crêpes le samedi 20 juin à 11h, pour une inauguration officielle dans ce lieu dont ils ont fait un bijou.

La guinguette de Gigi

Peut-être n'avez-vous pas repéré ce nom, c'est bien pourtant celui d'un resto de saison, à Saoû, celui du camping de la Graville. Son histoire est mouvementée, car stéphane avait d'abord construit une buvette de façon très méritante, en bois cordé. Mais le vent en décide autrement, une tornade arrache le toit et le haut de ces si jolis murs, ne laissant pas d'autre choix que de recommencer.

Le lieu retrouve son charme avec un habillage bois et maintenant une terrasse couverte, pour braver les intempéries et ouvrir plus de perspectives de soirées musicales et animées.

Arthur & Aurélie sont, de leur côté, déjà forts de 2 saisons et profitent de cet anniversaire imminent du bar à terroir pour remercier vivement leur fidèle clientèle, leurs voisins, amis, ainsi que leurs fournisseurs et partenaires. Avec une spéciale dédicace à Joss et Tournicoti pour les nouvelles planches qui présentent les produits de nos petits terroirs locaux.

Saluons-les par ailleurs pour avoir maintenu les soirées raclettes au long de l'hiver et souhaitons leur une excellente troisième saison.

Une bonne nouvelle enfin pour les amateurs, nos vendeurs de vin expérimentent les dégustations dès cet été en commençant par l'accueil d'un producteur bio de Grignan les Adhémars. Espérons que ces dégustations puissent également animer quelques une de nos soirées d'hiver.

La Cumbia célèbre les chapeaux

La forêt des chapeaux quant à elle, fête ses 10 ans. Et oui déjà ! Carole nous donne la preuve qu'une activité improbable est possible dans notre village magique, la recette est une émulsion d'un peu de rigueur et de beaucoup d'amour, pour mettre en musique des formes épicées et une foison de couleurs ;-).

Amis, voisins, clients, villageois, sont tous les bienvenus pour fêter ça, chapeautés idéalement, mais pas nécessairement. Le vendredi 19 juin dès 19h, un apéritif et une petite soirée cumbia seront offerts par notre modiste devant son atelier, pour le village et pour le plaisir.

L'oiseau est toujours sur sa branche

...trop heureux de pouvoir utiliser la belle salle du haut, qui donne à l'oiseau de l'altitude et change résolument la configuration pour les soirées musicales, mais aussi pour les dîners d'hiver.

Cette année 2015 inspire le respect pour ce lieu strcuturant de notre village, car elle sonne pour l'oiseau l'âge vénérable de 150 printemps !

Une grande histoire à n'en pas douter, gageons que sa fête annuelle et sa fameuse course de garçons de café lui soit dédiée.

Cerise & vinaigrette

Cerise écrit également son histoire, et tient à remercier avant tout ses voisins, que Jérôme qualifient de bien tolérants et bienveillants, car l'activité n'est pas sans encombrer quelque peu le territoire.

Une jolie terrasse également vient depuis peu habiller la place, pour donner aux jeunes muriers platanes encore un peu plus de classe.

L'auberge de l'estang bulle ?

Martine et Christine toujours vaillantes et bienveillantes sont fidèles à leur formule, et ce sont bien les clients qui bullent. Elles développent dans ce lieu merveilleux d'Aurouze une autre forme de bonheur qu'elles vous invitent à goûter, le sauna et maintenant le spa, cécelon vos envies.

Un espace pour nos plus jeunes

Il était urgent de remplacer le vieux toboggan de la place des Cagnards. La municipalité a donc confié à la société Steinfeld, spécialisée dans la construction de jeux pour enfants, la fourniture d'un nouveau jeu qui est implanté dans le "Jardin de la Cure", derrière l'Office du Tourisme.
Ce toboggan adapté aux "petits de 3 à 8 ans" est équipé de chaque côté de deux accès de "grimpeurs", le premier par plots et l'autre par échelle. Ce corps central porte en plus deux balançoires.
Après un terrassement préliminaire, plutôt difficile vu l'exiguïté du site encombré par la présence des arbres à préserver, les massifs de fondations ont été excavés pour assurer une stabilité de la structure.
Mme et Mr Steinfeld, constructeurs ont piloté le montage des différents éléments de la structure avec la plus grande maitrise et avec toute la rigueur exigée par les normes. Nous remercions l'aide efficace apportée par Frédéric et Jean Luc, agents techniques de la CCVD.
Ce jeu a été livré début Mai et monté en calant les phases de travaux entre les ponts fériées et les jours de pluie. Reste à mettre en place le revêtement anti chute et l'agencement des abords jardinés.
Encore un peu de patience. Les travaux de finition seront réalisés sans perdre de temps pour permettre l'accès au plus vite. Premières glissades à la Pentecôte ?

Vie des associations

Une bonne nouvelle, les associations se portent plutôt bien dans l'ensemble, heureusement car ce sont elles qui font pour beaucoup que nos villages sont vivants. Les nôtres sont plutôt autonomes et ne courent pas après les subventions. L'hexathlon d'hiver a proposé de s'emparer de ce petit événement pour faire 4 sous, mais aucune n'est montée au créneau (en même temps ça tombe plutôt bien parce qu'on a dû partager les frais entre tous ceux qui se sont attardés jusque plus de 3h du matin).

Nous avons par ailleurs envoyé un « petit formulaire un peu lourd » pour avoir les infos à jour de toutes les associations, avec notamment les demandes de subventions. Pour rappel nous avions deux critères jusqu'à présent à la Mairie : « pour les enfants, pour les seniors ». Nous cherchons à les compléter avec d'autres critères comme la résolution d'un problème ou un nouveau projet ; la proportion de bénéficiaires dans la population, ou d'organisateurs, ce genre de choses. Etant données les contraintes budgétaires, l'enveloppe globale est limitée à 3.200€, pas beaucoup moins que l'an passé. Nous travaillons sur un tableau qui permet de pondérer les critères, et que nous allons rapidement pouvoir utiliser.

Pour ne citer que 3 associations au statut particulier :

Le club de tennis vit quant à lui une petite crise, car il y a déficit de porteurs ou d'animateurs, le bureau n'ayant plus d'enfant à l'école de tennis. Il est par ailleurs financièrement difficile de maintenir les cours. Nous avons donc une réflexion spécifique à mener sur le tennis.

La bibliothèque de nos 3 communes vient de consolider son budget avec une stabilisation à 1€ par habitant pour le fonctionnement et 50 cts pour l'approvisionnement. Cela n'agrandira pas la bibliothèque mais ces allocations permettent un classement départemental qui implique un soutien plus soutenu.

Saluons au passage l'événement de début avril, qui fut malgré une fréquentation modeste,de grande qualité. Cette exposition sur l'histoire de la BD, réalisée par le Département était très belle, la dédicace de Nellie Mouriquand et Fabien Lacaffe fut pour les amateurs un moment magique.

L'Office de Tourisme vit une année de grande transition sur beaucoup de sujets : renouvellement du CA, changement de catégorie récent à assumer et surtout, l'accueil des 3 nouvelles communes Mornans Félines et Poët Célard. Tout cela représente un bouleversement structurel, et l'emblème d'un bassin de vie cohérent à developper tous ensemble.

C'est dans le cadre de cette transition que les communes ont décidé de verser 13€50 par habitant. Un investissement engagé que certains pourront trouver disproportionné, de façon légitime. Modération : il représente moins de 3.000€, pour notre commune, si l'on y soustrait la perception de la taxe de séjour.

Le métier même d'un Office évolue, s'adapte aux nouvelles priorités. La part relative du travail lié à l'accueil et au renseignement du touriste diminue, au profit d'un métier d'assembleur, de fédérateur des acteurs, de conception d'offres touristiques. La finalité du tourisme, c'est la rentrée de devises, c'est le bénéfice pour les habitants. Cette décision importante liée à l'intégration est donc temporaire. Tout cela ne se fait pas du jour au lendemain, mais dès à présent cette priorité du bénéfice pour les habitants doit faire partie du code génétique de l'Office.

Il y a enfin la question prégnante de la compétence tourisme qui va probablement être transférée des communes à la communauté de communes. Cela ne pourra aboutir dans la bonne humeur que si les communes se mettent d'accord sur un projet collectif d'économie touristique et sur les modalités qui iront avec.

Quoi qu'il en soit, le rôle de l'OT dans l'animation locale doit faire l'objet d'une réflexion profonde, et d'une mise en oeuvre qui devra s'adapter à un contexte que personne ne connait encore. Nous souhaitons donc, aux bénévoles et aux salariés, bon courage et bonne inspiration, pour développer la solidarité, la coopération et le génie créatif qui s'imposent dès aujourd'hui.

Infos sur les syndicats

A l'heure où les syndicats prennent de plus en plus de place dans la politique territoriale, voici un petit aperçu sur différents exemples qui impliquent notre quotidien et nos taxes. Ces structures, pour faire simple, prennent en charge ce que l'on appelle des "compétences", qui concernent plusieurs collectivités, communes, communautés de communes ou encore départements.

Tant que ces syndicats gèrent directement ce que les collectivités leur ont confié, ça se passe plutôt bien. Ces dernières gardent de la visibilité, de la maitrise et de l'influence décisionnelle. La situation devient beaucoup plus obscure lorsque les syndicats s'éloignent des bassins de vie, et lorsque leur grande taille réduit, voire supprime, la représentation des petites collectivités qui y adhèrent. Davantage encore lorsque ces syndicats effectuent une délégation de service public, les fameuses DSP, dont les durées sont disproportionnées (souvent plus de 10 ans, quelquefois plus de 20). Les grandes entreprises qui prennent les marchés sont alors en position de prendre les collectivités en otage, même si cela arrive rarement. Or comme la plupart des structures, les syndicats ont tendance à s'accrocher à leur propre survie et à chercher à se développer, à grossir, soit en agrégeant plus de collectivités, soit en obtenant plus de compétences.

Ordures ménagères, SYTRAD :

La collecte des ordures est gérée chez nous directement par la communauté de communes, en régie. Malgré quelques dysfonctionnements ponctuels, on peut la qualifier avec sincérité d'efficace. Sa bonne gestion permet un coût inférieur à la plupart des collectivités qui soustraitent. Mais le traitement des ordures est, lui, confié à un gros syndicat mixte appelé SYTRAD, qui bien entendu a confié la prestation au secteur privé, notamment Veolia et Sita qui opèrent sous DSP. Un de ces opérateurs a récemment fait preuve d'une démonstration de force en fermant un centre de traitement sans préavis. Résultat, des camions quotidiens pour acheminer nos ordures, une facture à la hauteur de cette logistique d'envergure, et des collectivités démunies. Peut-être ce fait de l'hiver va-t-il favoriser la volonté de mener quelques expériences de régie pour le traitement des ordures, favoriser la définition d'objectifs en termes de revenus pour la collectivité. L'avenir proche nous le dira.

Fibre optique, ADN :

C'est un des sujets les plus récents, toutes les décisions sont très fraiches, le propos était justement d'étudier l'opportunité d'une régie. A savoir générer une ressource pour la collectivité, ce qui peut paraitre opportun à l'heure des restrictions budgétaires. En contrepartie, cela signifie également de développer un service compétent pour mener le projet et gérer l'infrastructure par la suite, ce qui n'est pas sans risque ou audace. L'autre option était de nous en remettre exclusivement au syndicat ADN - Ardèche Drôme Numérique. Il hérite alors de la compétence que les communes ont confiée aux communautés de communes. Il hérite également d'une nouvelle taxe, créée pour l'occasion par les communautés de communes.

Les objections à la régie furent nombreuses et successives. « Jamais un opérateur ne suivrait pour un si petit marché de 16.000 prises » (que représente notre territoire CCVD). Mais Numéricable vient nous rencontrer et confirme qu'il mettra très volontiers en service nos 16.000 prises . « Nous n'aurons pas la subvention de l'Etat en dehors d'ADN ». Ca c'est vrai, on se demande pourquoi. Les 4 constructeurs nationaux parviennent à poser les tuyaux pour un coût proche de 500€ la prise. ADN annonce 1.500€, coût qui a d'ailleurs pris 300€ entre juin 2014 octobre 2014 sans aucune explication, montant qui correspond à ce que doit investir notre communauté de communes, c'est subtilement troublant. « Il y a un projet de territoire soutenu par la Région et par l'Etat, il faut y participer, ne pas faire cavalier seul, privilégier le collectif ». Oui, mais quelles ressources ADN prévoit-il en retour d'investissement pour les collectivités ? « il est déraisonnable de prévoir un quelconque revenu avant 22 ans ». Pourtant les opérateurs prévoient des points morts à 4 ans, quelquefois 2, également troublant. « A 500€ la prise, ce sont des exploitants, ils ne travaillent certainement pas avec le même code du travail ». Pourtant, s'il y a 4 constructeurs en France qui se partagent quasiment tous les chantiers, ne sont-ils pas également ceux qui vont répondre aux appels d'offres d'ADN ?

Peut-être pourrions-nous adhérer au syndicat pour nous inscrire dans le projet bidépartemental, afin qu'il nous soutienne dans nos objectifs ? On cotise pour les 40k€ annuels de fonctionnement qui nous sont demandés, et le syndicat nous accompagne sur notre projet de régie, porte l'appel d'offres, se positionne en prestataire de service. Non, la régie a été supprimée des options, sans aucune explication non plus. Puis la DSP a officiellement été enterinnée entre les 2 tours des départementales (lorsque tout le monde ne doit plus parler de rien, que de candidats et de pourcentages). Durée de la DSP ? 22 ans. Ce chiffre en rappelle un autre. En parlant de durées d'ailleurs, Numéricable nous annoncait l'objectif de boucler l'opération de pose et de commercialisation en moins de 3 ans, idéalement 2, rentabilité oblige. ADN de son côté impose 2 tranches de 5 ans, car l'Etat finance dans ces termes. Espérons que la subvention existera encore dans 5 ans, car nos chances d'être prioritaires sont plus que faibles. Une fois tous ces arguments secondaires évacués, il n'en reste qu'un, « il s'agit d'une décision politique ». Tout s'éclaire. Permettons donc à notre population d'investir 6,5M€ pour que les opérateurs puissent amorcer cette nouvelle pompe telecom, sans prétendre à un quelconque revenu pour la collectivité parce que ce n'est pas très raisonnable. En même temps la moitié du territoire ne sera pas équipé avant 7-8 ans, il y a une certaine logique. Que peut-on faire maintenant ? réclamer inlassablement les informations basiques que l'on n'a toujours pas (mais que l'on aura sans doute avant 22 ans ;-), et ... informer la population. Le syndicat de notre économie numérique est né, ... pour durer.

Rivières, GEMAPI :

Parmi les syndicats de proximité qui fonctionnent bien nous avons les syndicats de rivières, le nôtre s'appelle SMBRJ (Roubion Jabron), celui de la rivière Drôme SMRD, il y a aussi le SMVB pour la Véore et Barberolle. Le grand débat du moment porte sur le transfert de compétence par l'Etat sur

les communautés de communes et d'agglo, de la prévention des risques d'inondation. Programme qui répond au doux nom de GEMAPI. Dans l'absolu, pourquoi ne pas confier aux territoires concernés cette compétence, cela fait sens. Mais qu'en est-il dans les faits ? L'Etat n'aura plus qu'un rôle de contrôle et pourra exiger dans des délais courts la mise en oeuvre de dispositifs qu'il n'a lui-même pas réalisés ces 20 dernières années. Or, le coût est exorbitant. Rien que pour la rivière Drôme, une première évaluation dépasse les 12,5 M€. Qui finance ? L'Etat donne le droit aux collectivités de lever une nouvelle taxe, avec un plafond de 40€ par habitant. Or d'une part, ce ne sera probablement pas suffisant et d'autre part, cela représente au bas mot un montant de 300€ par foyer fiscal. L'Etat va-t-il baisser en proportion sa part de prélèvement ? Il n'en est apparemment pas question, la question même fait beaucoup rire.

Le bon côté des choses, c'est que la question de la gestion des rivières est remise sur la table, de façon globale, et permettra de traiter les différences et anomalies historiques dans le sens d'une meilleure harmonie. Ce qui est moins réjouissant c'est la perspective d'un déséquilibre flagrant avec les agglos car nos rivières sauf la Drôme y aboutissent, la potentielle création d'un nouveau gros syndicat élargi aux agglos avec drainage des taxes et des décisions, et pourquoi pas une DSP sur une période infiniment longue qui nous rende si dépendants ? La vigilance est de mise.

Et l'eau ?

Nous ne parlons pas encore beaucoup du transfert des réseaux d'assainissement, pourtant en cours ; ni non plus de l'adduction d'eau, transfert de compétence qui se trouve également dans les tuyaux parlementaires, et qui pourrait déclencher de véritables conflits ouverts. Si les communes qui tiennent à gérer elles-mêmes cette prérogative vitale ne peuvent plus le faire, ce sera en effet très peu acceptable. Comme il sera très difficile pour elles de s'opposer à la loi, ce sera aux communautés de communes de protéger cette forme de délégation, la régie communale.

SIVOM :

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple est typiquement un syndicat de proximité qui s'avère très utile à un bassin de vie pour développer des projets en commun et gérer des infrastructures partagées. Concernant le SIVOM de Bourdeaux, nous avons toutefois dû prendre la décision de ne plus adhérer car il y a eu beaucoup de changements de contexte, et cette adhésion a fini par représenter un surcoût rédhibitoire. Le besoin réduit au centre de loisir de façon ponctuelle, pour faire court, ne justifiait plus notre adhésion, d'autant que le centre de loisir est passé dans les compétences intercommunales du pays de Dieulefit

Nous sommes très reconnaissants et contents de la décision unanime du syndicat d'avoir accepté notre départ, car il est très difficile de laisser partir ses adhérents ; même si c'est simplement un acte de gestion logique étant donnés tous les changements de contexte administratifs et statutaires, en toute bonne foi. Nous espérons pouvoir signer dans la foulée une convention spécifique pour le centre de loisir avec la communauté de communes. Toute l'équipe du conseil municipal remercie le syndicat et toutes les communes qui y sont représentées pour la bienveillance de leur décision.

Tribune Libre

Comment peut-on manquer de respect à ce point ?

Désolation,

je me suis sentie profondément attristée en allant faire ma petite promenade habituelle sur les bords du Roubion. Tout d'abord, un sentiment de colère, puis de tristesse, puis de honte. Comment a-t-on pu laisser faire une chose pareille ?

Avec ma petite fille, nous avions notre petit coin secret baignade ; on laissait nos vélos après le champ de noyers, on escaladait un vieux peuplier tombé à terre et empruntions un petit sentier à travers les ronces pour arriver enfin à notre lieu favori à l'écart du monde. Ces bois sont maintenant dévastés, rien n'a résisté à la tronçonneuse et des arbres qui ont mis si longtemps à pousser, surtout des peupliers, sont maintenant couchés à terre en attendant d'être brûlés.

Comment peut-on manquer de respect à ce point ?

Respect pour la beauté, pour l'harmonie de la nature, pour la bio diversité. Au lieu de cela, je constate une violence inouïe, et je me sens un peu découragée ; il semblerait que ces bois aient été saccagés pour alimenter une centrale thermique d'un appétit d'ogre. Était-ce la bonne décision ? Je m'interroge sur les choix en matière de production d'énergie et ne comprends pas qu'on s'obstine dans une voie qui épuise les ressources naturelles alors que d autres alternatives existent. Il y a toujours un prix à payer certes, mais quand je vois l'état de désolation des bords du Roubion, cela me renforce dans l'idée que nous faisons fausse route en continuant à penser grosses structures très gourmandes en énergie et, sommes toutes, de faible rentabilité. Je crois savoir qu'une réflexion s'engage pour l'énergie de demain au niveau local., Je suis heureuse de cette initiative pour limiter les capacités de nuisance de grands groupes financiers et continuer de m'émerveiller avec le spectacle de la nature environnante.

Irène

Nous nous permettons de compléter ce témoignage car il nous paraissait important de savoir que les propriétaires des terrains saccagés se sont faits surprendre également, le prestataire ayant profité d'absences pour ruiner les bords du Roubion, sans même préserver les abords de la rivière, ce qui constitue la plus élémentaire des précautions. Le blâme s'adresse à une entreprise sans scrupule, que nous ne pouvons malheureusement pas citer, mais qui a également massacré une partie boisée de la Réserve naturelle des Ramières. Il serait opportun sans doute de mener une petite enquête pour faire le jour sur ces pratiques et pour que tous les donneurs d'ordre ne fassent plus l'erreur, par manque d'information, de s'adresser à cette entreprise irrespectueuse.

La Mairie

Budget principal 2015

Pour notre premier budget, un gros travail a été réalisé par la commission finances et le conseil municipal pour comprendre, analyser l'état des finances de la commune et mettre en place une gestion adaptée au contexte économique actuel.

Nous avons fait le choix d'expliquer ici seulement le budget général, pour vous épargner trop de volume. Pour faire simple, le budget de l'eau est un budget annexe, autonome et équilibré. Nous vous en exposerons le détail dans le prochain numéro.

Nous vous présentons ici ce qu'on appelle le budget primitif, document obligatoire que nous avons récemment voté en Conseil Municipal le 13 avril 2015.

C'est un acte à quatre dimensions :

1- Acte prévisionnel : prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année.

2 - Acte d'autorisation : le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer les dépenses et à recouvrer les recettes.

3 - Acte politique : traduit les priorités de la municipalité, dans la limite de ses possibilités.

4 - Acte fiscal : fixe le produit des impôts, donc l'impact pour les propriétaires fonciers et les habitants.

Le budget s'articule autour de deux sections :

- La section de fonctionnement qui retrace l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes qui assurent le fonctionnement courant de la commune..

- Et la section d'investissement qui retrace les opérations qui ont un caractère plus ponctuel et qui modifient la consistance du patrimoine et des infrastructures de la commune.

En ce qui concerne le fonctionnement :

La différence entre recettes et dépenses de fonctionnement, moins les charges financières, détermine notre capacité d'autofinancement, la fameuse CAF.

Plus les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, plus nous pouvons dégager de fonds pour investir dans des projets. Etant donné le niveau de notre CAF (17k€) cette année, réduire les dépenses de fonctionnement représente la priorité absolue 2015, ce qui signifie une vigilance extrême « au quotidien ».

Les postes de charges de gestion courantes (chauffage des bâtiments, entretien des voiries et des bâtiments, contributions SIVOM, activités du temps périscolaire) sont les principaux leviers pour contrôler les dépenses.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : Total des dépenses 481 099 €

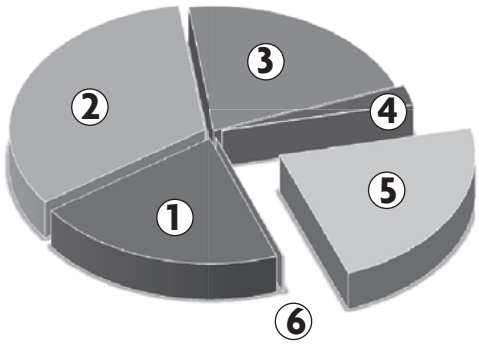

1. Charges à caractère général (Energie, combustibles, entretien bâtiments et voiries, fournitures ...) ..... 99 821 €
2. Charges de personnel ..... 15 7075 €
3. Charges de gestion courante (indemnités, contributions CCVD, SIVOM, SDED...) ..... 10 1805 €
4. Charges financières ..... 12 207 €
5. Virement à la section d'investissement ..... 109 491 €
6. Charges exceptionnelles ..... 700 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : Total des recettes 481 999 €

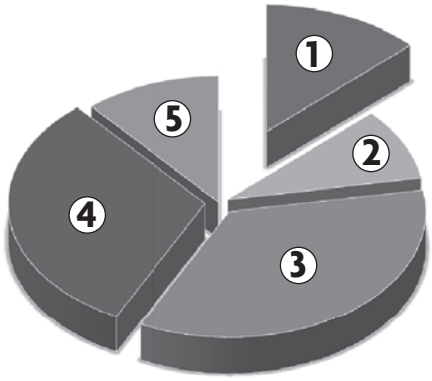

1. Excédent antérieur reporté ..... 62 595 €
2. Produits des services ..... 44 091 €
3. Impôts et taxes ..... 168 745 €
4. Dotations et participations ..... 149 914 €
5. Autres produits de gestion courante ..... 54 000 €

Seulement, même en limitant au maximum ces dépenses courantes, la commune doit supporter financièrement de nouveaux transferts de charges de la part de l'Etat comme les rythmes périscolaires et l'instruction de l'urbanisme à la charge des communes, sans aucune contrepartie financière. Dans le même temps, l'Etat diminue sévèrement les dotations générales de fonctionnement. La baisse représente 14% cette année, soit 15 k€, et sera renouvelée chaque année jusque 2016.

Ces effets croisés, transfert de charges et baisse des dotations, pèsent lourds dans la balance !

Nous pouvons, par ailleurs, difficilement contracter de nouveaux emprunts dans l'immédiat pour réaliser nos projets, malgré les taux actuels défiant toute concurrence historique. Car nous manquons de fond de roulement et notre endettement, s'il n'est relativement pas excessif (les équipes précédentes ont été raisonnables ;-), est négocié sur des périodes trop courtes, ce qui mobilise notre capacité de remboursement jusque 2023.

Pour améliorer notre CAF, nous avons donc 2 axes de travail principaux : la recherche d'économies de fonctionnement d'une part, et d'autre part la négociation de plus longs termes sur nos emprunts en cours (deux notamment). Une troisième piste plus aventureuse sera la recherche de nouvelles ressources pour la commune.

Concernant l' investissement :

La section investissement est mise à mal cette année par une très forte progression des frais d'étude à cause de l'impact de la loi ALUR sur le Plan Local d'Urbanisme - PLU (modifications importantes aux règlements d'urbanisme). Nous devons donc reprendre en totalité le PLU avec une charge financière supplémentaire de 40 000€. Nous devrons d'ailleurs répartir ce surcoût sur 2015 et 2016 pour nous permettre de mener malgré tout les travaux d'investissement ad minima pour les bâtiments et la voirie.

Nous avons également décidé d'investir dans un nouveau jeu pour les enfants car le précédent a tiré sa révérence comme vous avez pu le constater. Nous l'avons commandé à un artisan constructeur de jeux en bois, implanté dans le Vaucluse ; il sera installé fin avril dans le jardin de la cure.

2015 sera donc une année sobre et une année de défi pour la recherche de nouvelles pistes d'économie, mais également pour imaginer des ressources innovantes et durables pour la commune.

En poursuivant ce travail, nous espérons dégager suffisamment de CAF d'ici la fin du mandat pour renouer avec des investissements structurants pour la commune, et avec les projets qui nous tiennent à cœur, comme l'aménagement du centre village et un lieu de vie et de rencontre.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : Total des dépenses 252 739 €

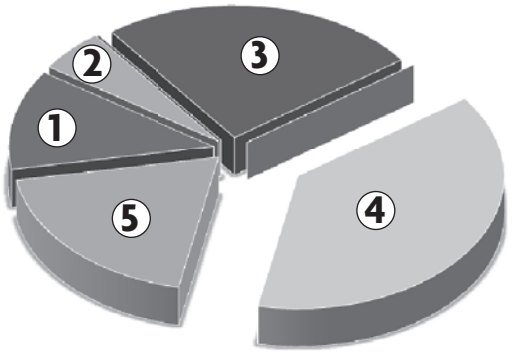

1. Remboursement des prêts à échéance ..... 30 953 €
2. Immobilisations corporelles (matériel administratif, informatique, mobilier cantine ...) ..... 13 218 €
3. Travaux ..... 64 000 €
4. Reste à réaliser ..... 96 271 €
5. Frais d'études ..... 48 297 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : Total des recettes 250 938 €

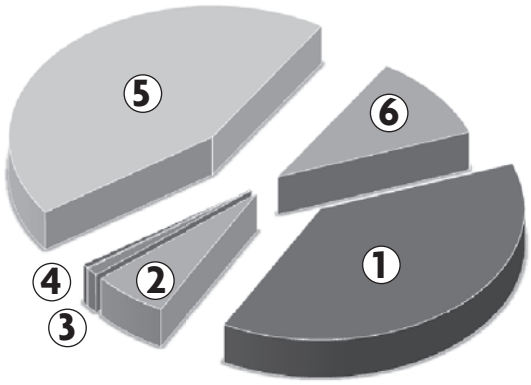

1. Excédents de fonctionnement capitalisés ..... 96 271 €
2. Fond compensation TVA ..... 15 163 €
3. Taxe d'aménagement ..... 2 500 €
4. Dépots et cautionnement ..... 1 200 €
5. Virement de la section fonctionnement ..... 109 491 €
6. Subventions d'investissement ..... 26 313 €

Focus sur l'endettement :

Bien que dans une situation délicate pour ce qui concerne la charge de la dette, de l'ordre de 40 k€, l'endettement de notre commune est en dessous de la moyenne des communes de la même taille (moins de 600 € par habitant).

Depuis 1999, les emprunts ont été contractés sur des périodes de plus en plus courtes :

- 112 k€ sur 32 ans pour l'aménagement des logements de la placette en 1999 ;
- 50 k€ sur 15 ans pour l'achat du terrain du parking en 2005 ;
- 150 k€ sur 15 ans pour l'aménagement de l'école et de la Mairie en 2007 ;
- 150 k€ sur 15 ans pour l'aménagement du local technique en 2011 ;
- 43 k€ sur 10 ans pour le logement au dessus de la Mairie en 2013 ;

Ces investissements étaient bien sûr nécessaires, mais les durées relativement courtes créent une charge importante sur les 10 ans à venir. L'endettement diminue rapidement (de 300 k€ en 2015 à 30 k€ en 2025), mais en contrepartie, les annuités sont lourdes et régulières, de l'ordre de 40 k€ jusqu'en 2023, et nous privent de marges de manoeuvre pour financer de nouveaux projets.

En renégociant la durée des derniers emprunts afin de mieux étaler la charge financière, nous pourrions recréer une CAF pour ces investissements.

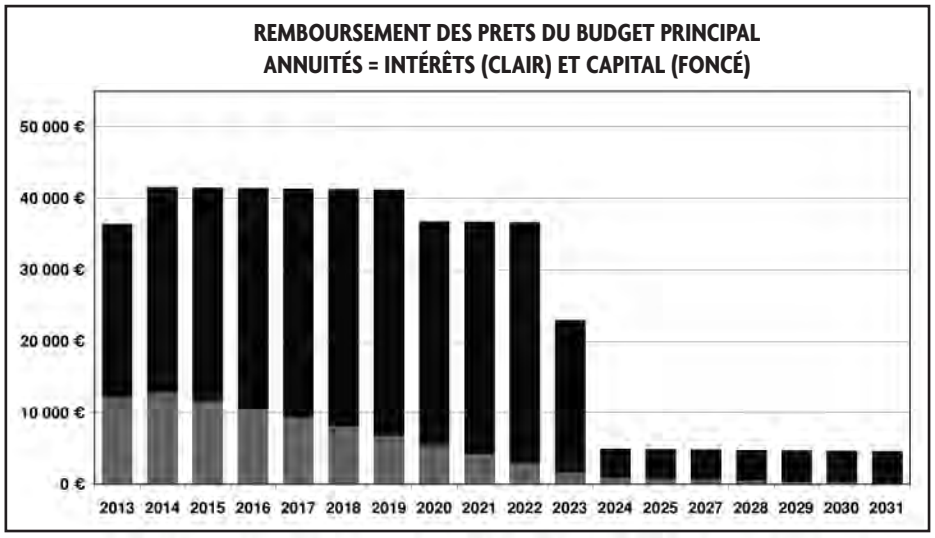

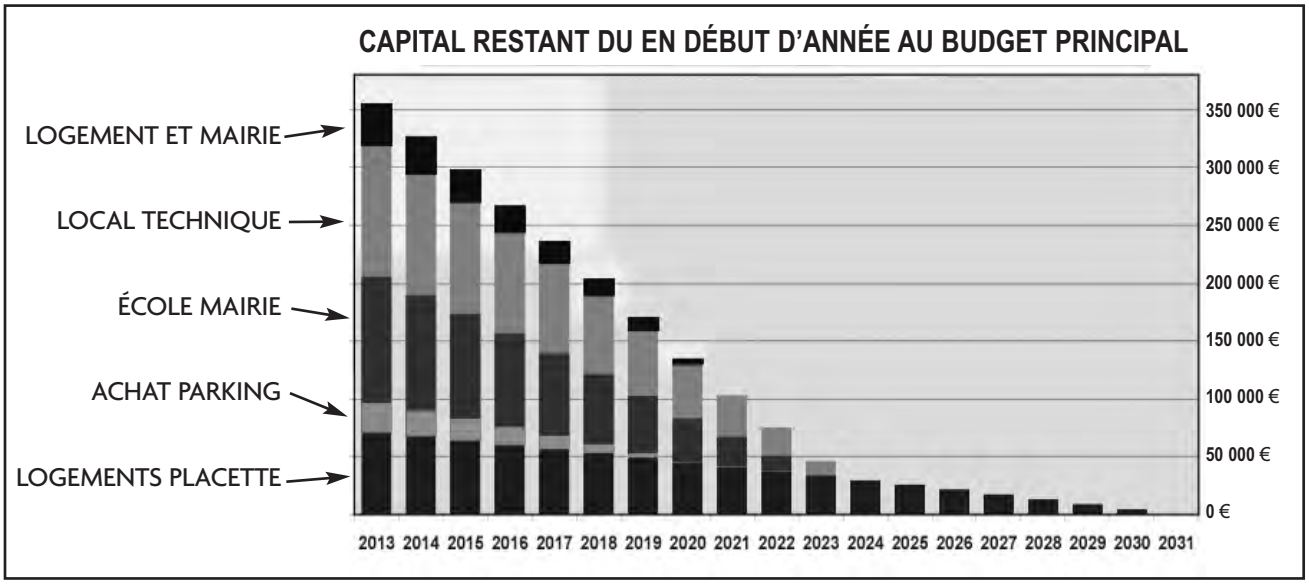

Pour comprendre le budget :

Le budget d'une commune peut être comparé au budget d'un ménage.

Quelques règles simples :

Tout dépend donc du niveau des revenus pour subvenir aux besoins indispensables, plus on gagne, plus on peut dépenser. On paye d'abord les charges incontournables (les salaires, les impôts, les engagements auprès d'autres organismes...).

On règle ensuite les consommations (électricité, chauffage, carburants, fournitures, téléphone, réceptions...). On entretient son patrimoine et son matériel (bâtiments, voiries, véhicules, réseaux...). On aide à hauteur de ses moyens (vie du village, CCAS, associations...). On rembourse ses emprunts antérieurs, intérêts et capital.

Plus on fait des économies sur le fonctionnement, c'est l'épargne de gestion, plus la capacité d'autofinancement est forte, moins on fait appel au crédit pour investir.

Pour investir, il faut un apport personnel, des aides et des emprunts.

Les projets doivent être étudiés et estimés en fonction des besoins, puis hiérarchisés. Moins on est endetté, plus on peut emprunter (taux d'endettement)

la vie du village

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

La petite musique de Mozart

Après un quart de siècle d'existence, le festival poursuit ses transformations. Après le départ d'Henry Fuoc il y a deux ans, Anne Fuoc vient de prendre sa retraite et c'est Frédérique Voiron qui l'a remplacée. Administratrice du festival des Nuits Romantiques du Lac du Bourget à Aix-les-Bains, elle assure désormais, à mi-temps, la direction du Festival Saoû chante Mozart. Passionnée de randonnée, elle a découvert Saoû avec enchantement et habite place de l'horloge. Le bureau du Festival, qui est maintenant situé au-dessus de l'Office de tourisme, accueille une deuxième salariée en la personne de Carole Rachet, originaire de Chabeuil, qui a été auparavant chargée de mission pour la conception du sentier de grande randonnée « Sur les pas des Huguenots », et a travaillé récemment pour le Festival des scénaristes de Valence.

Cette année, pour sa 26e édition, le festival présentera la modernité de Mozart. Ce qui permettra d'entendre quelques œuvres d'autres grands musiciens : Beethoven, Haydn, Schubert ou Rossini que Mozart influença. Comme l'an dernier, « Saoû chante Mozart », qui se déroulera dans 13 villes ou villages de toute la Drôme, s'arrêtera tout un week-end dans notre village et alentour (2e week-end, du 12 au 14 juillet). Les concerts auront lieu Place des Cagnards (12 juillet), au Château d'Eurre (13 juillet), dans la Forêt (13 juillet) et au château du Poët-Célard (14 juillet). Cette année, le village de Saoû accueillera des musiciens de premier plan en résidence au château de Lastic et au Domaine du Roc : Philippe Bernold, directeur artistique du Festival, professeur de flûte au CNSP de Paris et chef d'orchestre, Hervé Joulain, Cor Solo de l'orchestre national de France, Emmanuel Strosser, professeur de piano au CNSM de Paris, Stéphanie-Marie Degand, professeure de piano au CNSM de Paris, et Pierre Lénert, premier Alto Solo de l'Opéra national de Paris. Ils assureront tous les concerts du Week-end mozartien de Saoû, y compris la ballade musicale en forêt (le 13 juillet matin), à l'exception du grand concert dans la forêt, le 13 juillet au soir, qui verra se produire la violoncelliste Anne Gastinel et l'Orchestre des Pays de Savoie, dirigé par Nicolas Chalvin.

Le week-end de Saoû débutera le 13 juillet à 17h par une conférence gratuite de Geneviève Geffray, ancienne conservatrice en chef de la Bibliothèque de la Fondation Mozarteum (Salzbourg) et traductrice de l'édition française de la correspondance de Mozart (Flammarion). Naturellement, la Messe traditionnelle du Festival aura lieu dans notre église avec, comme l'an dernier, la Chorale La Tarentelle qui avait déjà rempli l'édifice l'an dernier.

Preuve en est, s'il en était besoin, que le cœur du Festival bat à Saoû.

Henry Fuoc et David Colon

La Fête du picodon est-elle tirée d'affaire ?

Ben... pas encore vraiment. Mais vous devez tous déjà le savoir, puisqu'à l'heure où vous lisez ces lignes, vous avez sans doute reçu dans votre boîte aux lettres une invitation à venir partager avec nous un apéro-buffet **le 30 mai à midi** place des Cagnards. On vous espère nombreux pour soutenir la (trop) petite équipe qui oeuvre en ce moment à imaginer la fête du village. On a besoin de vous !

Une fête qui pourrait s'annoncer, avec votre aide, pleine de surprises, avec pas mal de nouveautés. Vous pouvez d'ores et déjà aller consulter le tout nouveau (tout beau) **site internet de la fête** : www.fetedupicodon.com.

L'ancien site, conçu il y a plus de 10 ans par le Comité lui-même, devenait obsolète techniquement, menaçant de ne plus s'afficher correctement sur les navigateurs récents, les tablettes ou smartphones. Le nouveau site, plus au goût du jour, mérite votre visite. On y dévoile en exclu quelques infos sur la possible édition 2015 !

Cette année, **les tambours du Transe Express** viendraient rythmer les rues du village et le défilé des confréries. Le Transe et Saoû, c'est une longue histoire d'amour, et nous serions très heureux de leur retour parmis nous.

Autre nouveauté : **le grand marché régional** se tiendrait sur deux jours, et pas uniquement le dimanche comme les autres années. Le samedi serait enrichi d'un marché aux livres, pour constituer votre stock de lectures d'été !

Et on n'oublierait pas les enfants, avec les animations habituelles : arts plastiques, tir à l'arc, calèches, maquillages, et autres joyeusetés...

Venez nous aider ! Trois réunions bénévoles sont prévues :
- Le samedi 30 mai à midi place des cagnards (apéro-buffet)
- Le vendredi 10 juillet de 18h à 20h au jardin de la Cure
- Le vendredi 17 juillet à 18h à 20h au jardin de la Cure

Plus d'infos : **www.fetedupicodon.com** ou par tél. 06 26 22 14 61

Freep fait un tabac, heu... un carton !

Un grand hommage pour cette initiative à la costa familia & co qui la porte, pour l'esprit dans lequel tout est géré, gratuité absolue à votre bon coeur, aucun stockage, remise des vêtements restant aux associations caritatives comme le Secours populaire, etc...

Des tables de plus en plus remplies à ras bord, de diversité, de qualité, une aubaine pour les nouveaux parents et les bébés qui sont dans leur bras. On pourrait presque s'y habiller pour l'année ! bon, c'est sûr, il faudrait y passer un peu de temps. Cela dit, faire les boutiques à la ville pour acheter 1 pantalon et 2 chemises, ça prend aussi un temps fou ... surtout si vous y allez avec votre fille ;-)

Office de tourisme, informations et évènements

Quelques informations :

Depuis le 19 novembre dernier, les trois nouvelles communes, Félines sur Rimandoule, Mornans et Poêt-Célard se sont rattachées à l'Office de Tourisme de Saou-Soyans-Francillon, qui devient donc : OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LA FORET DE SAOU

Suite à l'assemblée générale du 7 février, un nouveau bureau et un nouveau conseil d'administration ont été élus. Paul Cappaï, nouveau président, a mis en place une organisation de travail avec six commissions de fonctionnement, qui s'ajoutent aux commissions travaillant sur les événements (Foire aux fruits d'hiver, Journée de la Truffe, etc...)

Suite au départ de Gauthier, Delphine, conseiller en séjour, a rejoint Emma depuis avril.

Nous remercions la Mairie pour son aide financière et pour l'organisation des travaux qui a permis de rendre accessible l'Office de Tourisme aux personnes à mobilité réduite.

Principaux évènements passés et à venir :

Nous avons organisé à Soyans, en Février, avec l'association Soyons Z'ensemble LA JOURNEE DE LA TRUFFE, qui malgré le mauvais temps a été une belle réussite. Elle sera reconduite en 2016 le 2eme Dimanche de Février.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous à La Journée du Patrimoine les 19 et 20 septembre.

Et puis, comme chaque année Les Voix d'exils auront lieu du 15 au 18 octobre. Cela se passera sur Saoû le 16, avec randonnée jusqu'à Poêt-Celard et, le soir, repas et spectacle.

Enfin, déjà en préparation, La Foire aux Fruits d'Hiver en Novembre.

Une nouveauté !

Emma et Delphine assureront un accueil tout l'été 6 jours sur 7, avec une ouverture les dimanches et jours fériés. Il y aura aussi une permanence en forêt tous les week-ends de l'été.

Le rôle premier de l'office de tourisme est de faire découvrir le potentiel touristique de notre territoire (hébergeurs, restaurateurs, artisans, commerçants, animateurs sportifs et culturels...), mais n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous sommes aussi au service de tous les habitants du territoire qui, avec leur famille ou leurs amis, sont également à la recherche d'une sortie exceptionnelle, d'un évènement, d'un nouveau lieu à découvrir, ou tout simplement d'un renseignement.

Alors, par exemple, vous qui aimez les « activités pleine nature » en vallée de la Drôme, n'hésitez pas à passer à l'office retirer la toute nouvelle **carte APN** indispensable pour vos sorties !

Paul Cappaï,
Président de l'Office

La traversière

Mikki donnera son concert avec ses vingt cinq élèves à la Salle des Fêtes de Saoû le DIMANCHE 14 JUIN A 18 H.

Ce sera un grand moment, la fièvre monte déjà chez ses élèves. Mikki est Membre et Correspondante pour "La Traversière" Organisme National à Paris. Membre de l'Orchestre de Flûtes du Rhône à Lyon (O. F. R.) elle est maintenant demandée en compagnie de Flûtistes internationaux pour enseigner dans une "Master Classe" cet été au Château de Cauvel. Mikki nous prépare un concert éclectique, doux et fort à la fois, où l'émotion ne manquera pas. Animés par une passion presque incontrôlable, tous ses élèves charmeront un public conquis d'avance pour cette soirée exceptionnelle à ne pas manquer, même la jambe dans le plâtre, le bras en écharpe avec la migraine.

Quand les élèves deviennent poètes

Quel plaisir de voir que la poésie peut réunir petits et grands pour un moment de partage et d'écoute !

Dans le cadre du printemps des poètes, les élèves ont présenté leurs œuvres à la salle des fêtes de Soyans. En préambule, nous avons projeté le film réalisé à partir des travaux des élèves sur le poème « Liberté » de Paul Eluard.

Un jury composé de Christian Bellegueule (initiateur de l'événement), Christine Franc-Tillard et Bernard Foray-Roux, a sélectionné, après de sérieuses discussions face à la qualité des textes, 3 œuvres de la classe des CE1/CE2 et 3 œuvres de la classe des CM1/CM2.

Les lauréats ont reçu leurs prix (bien sûr, des recueils de poésie) des mains de Mme La Sous-Préfète, de M. le Président du Conseil Départemental et des Maires du RPI. Un bel exemple du pouvoir des mots et des enfants. À émouvoir les plus petits comme les plus grands !

Pour les curieux et les amoureux, les textes et le film seront à nouveaux visibles lors de **la fête de l'école** le samedi 27 juin à Soyans.

Martine Guillerme

Les lauréats 2015 sont :

- Louis Deshayes (CE1), Emma Dupré (CE1), Louane Masson (CE2)
- Jeanne Messiaen (CM2), Rose Mazet (CM2), Jeanne Lurol (CM1).

Les secrets de la fontaine

Les secrets de la fontaine sont rares comme une plaine.
C'est une fontaine où nous faisons des vœux.
Mais cette fontaine est particulière :
Elle a des secrets...
Nos secrets...
La nuit tombe ; un petit enfant passe à coté de la fontaine
Et il boit une gorgée d'eau et tout à coup il a les secrets.

Louis Deshayes (CE1)

Mon monde ...

Il existe quelque part
Une île ou un nénuphar

On y trouverait peut-être
Un président pas très méchant
Qui ne se prendrait pas pour le maître
Et qui ne mentirait jamais au gens

Dans le ciel les oiseaux
Navigueraient sur des bateaux

Je voudrais m'appeler
Un nom comme Liberté

Est-ce que toutes les marmottes
Vivraient dans une grotte faite de compote ?

Est-ce que toutes les filles
Adoreraient les myrtilles

Ou alors je pourrais m'y trouver
Dans une robe craquelée
Aux couleurs de l'éternité
Et je serais née à jamais
Dans mon monde préféré.

Jeanne Messiaen (CM2)

Vide Grenier de la rue de l'Oume

L'association rue de l'oume organise son 2e vide grenier dans la rue de l'oume et face à la mairie le **dimanche 5 juillet 2015**. Tous les saouniens et habitants des villages voisins sont invités à exposer. Les emplacements sont limités à 4m et seront gratuits.

Pour tous renseignements : tél. 07 77 92 02 41.
Nous vous attendons nombreux !

Désir des Arts

Bonjour, Bonjour

Avec le soleil, les balades, les terrasses et les baignades... les artisans d'art bien sûr ! A chaque nouvelle saison, la p'tite touche artistique de Saoû. Régalez-vous les mirettes.

Et oui, les portes de nos ateliers s'ouvrent en grand ... et les écoutilles au travers des rencontres d'ateliers en ateliers. A l'intérieur, des artisans d'art enclins et disponibles à vous faire découvrir leurs univers. Profitez du parcours des galets rouges ou de nos plans !

Cet hiver, il y eut une rocambolesque matinée partagée avec les enfants. En effet, les classes de Marie-ange et Martine ont arpenté nos ateliers en petits groupes. Les doigts enjoués ont joué avec les matières : Feutre de poils de lapin, bois, pierre, photos, argile pour concevoir un objet unique et commun à tous. Quel bonheur de voir ces mines réjouies et concentrées sur leur œuvre ! Merci à vous, les enfants de nous montrer comme il est possible de créer à plusieurs dans une entente parfaite.

Puis un agréable WE de décembre, et enfin, les Journées Européennes des Métiers d'Art en mars, ponctuées de démonstrations de nos savoir faire...

Et hop, un bel été s'annonce.

Pour la fête du picodon, Désirs des Arts imagine une petite intervention dans un lieu encore tenu au secret, à un horaire incertain, pour un contenu qui ...chut... On verra bien !

Vous pouvez d'ores et déjà caler dans vos agendas la tournée de nos ateliers avec vos amis convives ou hôtes. Nous serons là pour vous accueillir aussi chaleureusement qu'il s'entend. Alors, belle saison à toutes et à tous !

L'équipe de Désirs des Arts

Un voyage sur la planète BD, un peu d'écriture et beaucoup de lecture !

Après l'Orient, le Grand-Nord et les chemins de l'Exil en 2014, **la bibliothèque de Saoû-Soyans-Francillon** vous a invités début avril à son 4ème Voyage littéraire : Destination la planète BD !

Nous avions installé dans la salle des fêtes de Saoû des jeux ayant pour thème la BD, une exposition de 25 panneaux relatant l'histoire de la BD des origines aux années 90 et un lieu d'échange et de partage. Le vendredi 3 avril, ce sont les plus jeunes qui ont étrenné ce lieu en présentant une dizaine de BD, pendant que les adultes les écoutaient ou profitaient des autres animations. Puis tous les participants se sont rassemblés en toute convivialité autour d'un buffet partagé. Pour finir, les ados et adultes ont pu échanger sur leurs préférences de bédéphiles.

Le lendemain, la salle des fêtes a rouvert ses portes pour faire profiter les visiteurs de l'exposition et des jeux... et de la présence de nos invités surprise, **Fabien Lacaf** et **Nelly Moriquand**, venus dédicacer leurs derniers ouvrages !

Après ces deux bien belles journées, nous programmons pour juin des animations sur la calligraphie :

« La calligraphie, entre peinture et poésie, relie la lettre à l'image. Plus qu'une simple technique, elle est à la fois expression d'une culture particulière (latine, arabe, chinoise...) et le rêve universel des calligraphes de "sublimer l'instant". Autrefois cantonnée dans l'univers du livre, la calligraphie ne s'est jamais limitée à la seule copie des textes. Elle est au trait ce que la musique est au son : une organisation de l'espace, un rythme et une énergie. »

(Jean-Frédéric Crevon)

Samedi 6 juin de 10h à midi (et peut-être aussi le 13), nous vous proposerons de nombreux ouvrages sur la calligraphie et un atelier vous permettra de vous initier à cet art subtil d'observation, de discipline... et de liberté !

Merci à la Médiathèque pour le prêt de ces animations (biblio-malles, jeux et expo).

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les mercredis de 10h30 à 12h30 et les samedis de 10h à midi, que l'adhésion est de 8 €/an pour les adultes et gratuite pour les moins de 18 ans.

A bientôt !

Les bénévoles

Le nettoyage des canaux et de la Vèbre

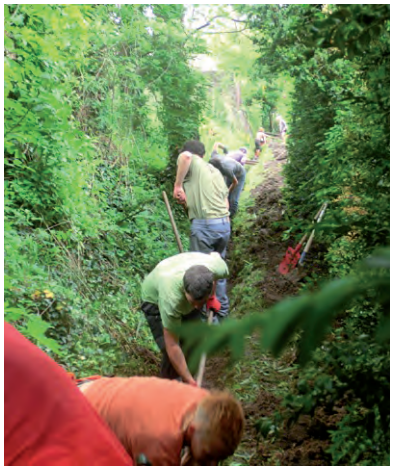

Vous vous souvenez sans doute lors du dernier P'tit Saoû de la découverte inédite dans notre rivière d'un... matelas ! Nous avons décidé pour anticiper la saison et inspirer du respect pour les touristes et les locaux aux pratiques édifiantes, d'effectuer une opération nettoyage avec la participation des bonnes volontés.

La bonne nouvelle, c'est qu'elles sont nombreuses dans la commune. Le temps n'était pas au beau fixe le matin, mais se balader dans les canaux et les bords de rivière était franchement très agréable. Nous nous attendions à un peu plus de volume à ramasser, bonne surprise, mais tout de même quelques plaques de ferraille (dont une de la taille d'une table, ce ne sont pourtant pas les ferrailleurs qui manquent). Une trentaine de participants répartis sur toute la longueur, la participation avisée des pêcheurs, une super ambiance. Les plus courageux ont enchainé l'après-midi sur un curage de canal. Cette journée est une expérience que nous comptons bien renouveler, par exemple fin d'été, avec nous l'espérons, toujours plus de participants.

Un grand grand merci pour tous les présents !

La page de Couni - Infos pratiques

ETAT CIVIL 1er semestre 2015

DÉCÈS
Jackie REDONT, le 26 janvier 2015 à Crest.

NOUVEAUX ARRIVANTS

RÉSIDENCES PRINCIPALES
Valérie MONOD, route de Crest
Frédérique VOIRON, place de l'Horloge
Anthony et Anastasia CARUSO, rue de l'Oume

RÉSIDENCES SECONDAIRES
Emile de Bruijn, rue des Auches

AGENDA

DIMANCHE 14 JUIN :
Concert des 25 élèves de Mikky, salle des fêtes à 18h.

SAMEDI 27 JUIN :
Fête de l'école, à Soyans.

MARDI 30 JUIN :
Commémoration du bombardement à 18h, place des Cagnards

DIMANCHE 5 JUILLET :
Vide-grenier de la rue de l'Oume

VENDREDI 10 JUILLET :
Inscription des bénévoles de la Fête du Picodon, 18h à la Cure.

12 ET 13 JUILLET :
Les deux journées où Saoû chantera Mozart, au village.

VENDREDI 17 JUILLET :
2e réunion d'inscription des bénévoles de la Fête du Picodon.

18 ET 19 JUILLET :
Fête du Picodon

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE :
Repas communal à la forêt à partir de 11h30.

19 ET 20 SEPTEMBRE :
Les Journées du Patrimoine à Saoû.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :
Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :
Tous les mercredis sur la placette, de 18h à 19h30 .
Tous les samedis matin sur la placette, de 8h à 13h.

LE P'TIT SAOÛ :
La prochaine édition de notre bulletin municipal paraitra fin novembre. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant la fin octobre 2015, en Mairie ou par mail à bulletin@saou.fr

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :
Le mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h. Tél : 04 75 76 00 43

LE P'TIT SAOÛ
Bulletin municipal semestriel, N°19 - Juin 2015.
Directeur de publication : Daniel Gilles
Directeur de rédaction : Yves Pervier
Comité de rédaction : Commission Communication
Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.